NE JETEZ PLUS VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES, COMPOSTEZ-LES !

Afin de réduire vos déchets ménagers et de produire vous-mêmes **un engrais 100% naturel pour votre jardin et vos plantations**, le Pays de Grasse vous met à disposition **des composteurs domestiques.**

VOUS AUSSI, ADOPTEZ LE GESTE VERT !

Pays de Grasse
communauté d'agglomération

smed
Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets

BON DE COMMANDE POUR UN COMPOSTEUR

1. Remplir et renvoyer ce bon de commande muni de votre chèque au Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (SMED) à l'adresse postale indiquée.

2. Le SMED crée votre dossier et transmet vos coordonnées au Pays de Grasse.

3. Le Pays de Grasse vous contacte et vous explique les modalités de retrait de votre composteur au plus proche de chez vous (Jardins du MIP à Mouans-Sartoux, Grasse, Peymeinade ou Valderoure). **Attention : présentation du bon de retrait obligatoire le jour de la récupération du composteur.**

4. En plus du guide méthodologique remis avec votre composteur, le Pays de Grasse vous propose de participer à un «apéro compost», atelier pratique et gratuit sur le compostage. *Programme disponible sur www.paysdegrasse.fr/les-jardins-partages.*

MES INFORMATIONS

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Tel. : .....

Email : .....

souhaite obtenir un composteur individuel au format :

- ☐ 400 L (frais techniques de mise à disposition 15€)
- ☐ 600 L (frais techniques de mise à disposition 20€)

Attention, un composteur maximum par foyer !

Ci-joint, par chèque la somme de .....€ pour les frais de mise à disposition à l'ordre du Trésor Public. Bon et chèque à retourner à l'adresse suivante :

SMED Pôle Ouest - 2ème étage – Technopark – 12 – 14 avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

Date et signature :

Conception : Direction de la communication du Pays de Grasse - crédits photos : ©Freepik.com - septembre 2015

RENSEIGNEMENTS

*Conformément à la loi « informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pourrez exercer en vous adressant au Pays de Grasse à : edd@paysdegrasse.fr - 04 97 05 22 00

Pays de Grasse communauté d'agglomération

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Service Éducation au Développement Durable et démarches éco-citoyennes
57, avenue Pierre Sémard - 06130 GRASSE - www.paysdegrasse.fr
Email : edd@paysdegrasse.fr - Tel. : 04 97 05 22 00